

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le **18 MARS 2024**

ID : 079-217901503-20240311-2024675728-DE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### DU CONSEIL MUNICIPAL

### DE LA COMMUNE DE LIMALONGES



**Réunion du 11 mars 2024**

Date de convocation du Conseil Municipal : 28 février 2024

Nombre de membres en exercice : 13

Nombre de membres présents : 10

L'an deux mil vingt-quatre, le onze mars à 20 H 30, les membres du Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqués se sont réunis en séance publique dans la salle de la Mairie, sous la Présidence de Madame Annette Machet, maire

**Présents** : Mesdames et Messieurs : Machet Annette, Deschamps Valérie, Niot Jean-Marc, Guillaud Philippe, Léoment Nathalie, Stoffel Claude, Biraud Alain, Bouyer Nadia, Hauwaert Gaëlle, Pignoux Cécile

**Absents excusés** : Christian Nicolas (pouvoir donné à Philippe Guillaud), Machy Didier (pouvoir donné à Nathalie Léoment, Albert Nicolas (pouvoir donné à Nadia Bouyer)

**Absents** :

**Secrétaire de séance** : Claude Stoffel

### Objet : Affectation des résultats du budget communal

**2024/675-728**

Le conseil municipal délibère et décide à l'unanimité, après avoir voté le compte administratif 2023 d'affecter les résultats ainsi :

Affectation au compte de fonctionnement R 002 :	425 591.10 €
Affectation au compte d'investissement D 001 :	81 252.08 €
Affectation au compte d'investissement R 1068 :	277 564.82 €

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,  
Pour extrait certifié conforme,

Claude Stoffel  
Secrétaire de séance

Annette Machet  
Maire